

Compte rendu d'Assemblée Générale Extraordinaire

Le 29/08/2017



Au Rendez-vous des Amis
2 rue Richan 69004 Lyon

Lyon Street-Golf

Identification R.N.A. de l'association: **W691092127**

Nombre de membres présents : 6 + 1 retard arrivé après les votes.

Nombre de membres non présents mais représentés : 8 procurations

Nombre de total de membres représentés : 14 (cf. feuille d'émargement - §8.1)

L'association comportant 24 adhérents au moment de l'assemblée générale extraordinaire du 29 août 2017, le quorum de 12 membres est donc atteint, l'assemblée présente ce jour est donc légitime pour prendre l'ensemble des décisions votées ce jour. (cf. liste des adhérents - §8.2)

Cette assemblée générale extraordinaire fait suite à une convocation du vice-président : Florent PARIILLON et de la secrétaire : Pauline ENSCH représentant 50% du bureau conformément aux statuts de l'association.

Ordre du jour :

Après une Rétrospective de l'année 2017 l'ordre du jour suivant est abordé :

- Bilan Financier
- Confirmation du vice-président au rôle de président (ajouté par nécessité)
- Election du trésorier
- Election du secrétaire (ajouté par nécessité)
- Domiciliation de l'association
- Questions diverses

La séance a débuté à 18h30.

Est désigné président de séance : Florent PARIILLON.

Est désigné secrétaire de séance : Christophe BUFFEL du VAURE.

1 Rétrospective de l'année 2017

Présenté par Florent PARPILLON.

De nombreux évènements ont été organisés lors de ces six derniers mois : initiations, événements promotionnels, Team-building, URBEX avec une implication toujours importante des membres de l'association et des retours très positifs.

2 Bilan Financier

Présenté par Florent PARPILLON en l'absence de trésorier.

Patricia Revelon ayant démissionné du poste de trésorière et n'ayant pas répondu à notre invitation pour nous présenter le bilan financier lors de cette assemblée, Florent Parpillon a essayé d'interpréter les éléments laissés à sa disposition par le président sortant.

Nous déplorons le fait qu'aucun bilan financier n'a été produit à ce jour et devons attendre que Patricia Revelon remette au prochain trésorier l'ensemble des éléments comptables de l'association pour en produire un.

Nous pouvons simplement annoncer que le solde de l'association à la date d'aujourd'hui est positif à hauteur de +3 354€. Cette somme étant en grande partie due aux rentrées d'argent générées par nos prestations auprès des entreprises, il nous restera donc à payer un montant non négligeable de TVA (Somme à calculer très prochainement).

Une rapide analyse des quelques informations laissées par les personnes démissionnaires laisse apparaître un manque de rigueur dans la tenue des comptes de l'association.

Par exemple, à ce jour, le bilan financier que nous disposons concernant l'événement ASAG organisé par Nicolas Thiébaud au nom de l'association est incomplet. Nous attendons qu'il nous fournisse l'ensemble des factures ainsi qu'un bilan détaillé.

Les membres sortants prennent l'entière responsabilité de leur gestion des comptes en date de leur démission.

Le travail du prochain trésorier sera de remettre de l'ordre dans les comptes de l'association le plus rapidement possible.

3 Confirmation du vice-président au rôle de président

Présenté par Florent PARPILLON

Nicolas THIEBAUD a démissionné de son rôle de Président (cf. lettre démission Nicolas THIEBAUD - §8.3 **ENLEVEE A LA DEMANDE DE NICOLAS THIEBAUD lors de la diffusion**). L'assemblée souhaite remercier Nicolas d'avoir créé notre association. Son absence lors de cette assemblée extraordinaire entretient l'incompréhension des membres autour de sa démission. Ne s'étant pas acquitté de sa cotisation annuelle pour l'année 2016/2017, à ce jour, Nicolas Thiébaud n'est pas membre de l'association.



N'ayant plus de président, Il est proposé naturellement à l'assemblée représentant plus de la moitié des membres de l'association de confirmer Florent PARPILLON (actuellement vice-président) au rôle de Président.

Florent PARPILLON est confirmé au rôle de Président de l'association par l'assemblée générale à l'unanimité (14 voix / 14 présents + représentés).

4 Election du trésorier

Présenté par Florent PARPILLON

Patricia REVELON a démissionné de son rôle de Trésorier (cf. lettre démission Patricia REVELON - §8.4 **ENLEVÉE A LA DEMANDE DE NICOLAS THIEBAUD lors de la diffusion**). Ne s'étant pas acquitté de sa cotisation annuelle pour l'année 2016/2017, à ce jour, Patricia Revelon n'est pas membre de l'association.

L'assemblée procède donc à l'élection de son nouveau trésorier :

Pierre BONNFOUS, devant l'assemblée, se présente au poste de trésorier.

Pierre BONNAFOUS est élu Trésorier de l'association par l'assemblée générale à l'unanimité (14 voix / 14 présents + représentés).

5 Election du secrétaire

Présenté par Florent PARPILLON.

Pauline ENSCH a démissionné de son rôle de Secrétaire (cf. Mail démission Pauline ENSCH - §8.5). Ayant sa cotisation à jour pour l'année 2016/2017, elle reste membre de l'association. Nous remercions Pauline pour sa présence depuis les débuts de l'association. Son souhait de laisser sa place à une personne plus impliquée qu'elle dans l'univers du street golf est rapporté par Florent Parpillon.

Ayant plus de la moitié des membres de l'association représentée dans l'assemblée, il est décidé d'élire le nouveau Secrétaire.

Christophe BUFFEL du VAURE, devant l'assemblée, se présente au poste de Secrétaire.

Christophe BUFFEL du VAURE est élu Secrétaire de l'association par l'assemblée générale à l'unanimité (14 voix / 14 présents + représentés).



6 Domiciliation

Présenté par Florent PARIILLON.

Une nouvelle domiciliation plus neutre est proposée pour l'association : à la mairie du 4^{ième} arrondissement de Lyon.

La domiciliation du siège social de l'association à la Mairie du 4^{ième} arrondissement de Lyon est approuvée par l'assemblée générale à l'unanimité (14 voix / 14 présents + représentés).

7 Questions diverses

7.1 Mise à jour des statuts

Présenté par Florent PARIILLON.

Une mise à jour des statuts définissant mieux le rôle de chacun en évitant une prise de position trop importante d'une personne aux seins du bureau est proposée. Une lecture est faite à l'assemblée.

Les nouveaux statuts sont soumis au vote de l'assemblée.

Les modifications apportées aux statuts sont approuvées par l'assemblée générale à l'unanimité (14 voix / 14 présents + représentés).

7.2 Prix des cotisations

Présenté par Florent PARIILLON.

Il est soumis à l'assemblée de modifier le montant de la cotisation annuelle pour les adhérents de l'association :

- 15€ : Cotisation à l'association Lyon Street Golf pour 1 an + 3 balles de street golf + 1 Carte d'adhérent
- Il est aussi proposer que tout adhérent puisse bénéficier d'une remise de 5 euros sur l'achat d'un t-shirt Lyon Street Golf lors de son adhésion.

La cotisation à 15 euros et la remise sur les t-shirts de 5 euros est approuvée par l'assemblée générale à l'unanimité (14 voix / 14 présents + représentés).

7.3 Planning des sessions

Présenté par Florent PARIILLON.

Actuellement toutes les sessions Lyon Street Golf sont ouvertes au public. Pour permettre aux adhérents de se concentrer d'avantage sur le jeu et de ne pas avoir à faire des initiations toutes les semaines, il est proposé de réserver 1 session sur 2 aux adhérents et d'ouvrir l'autre au public.

La réservation d'une session sur 2 aux adhérents de l'association est approuvée par l'assemblée générale à l'unanimité (14 voix / 14 présents + représentés).

Lyon Street-Golf
Assemblée Générale extraordinaire
Du 29/08/2017



7.4 Prochains déplacements

Présenté par Florent PARIILLON.

Pour le mois de Septembre 2017, il est prévu les deux déplacements suivants :

- Prague : le 16/09/2017 pour encourager l'équipe de France de Street Golf, participer la compétition OFF et rencontrer les responsables des associations de street golf européennes. L'association propose une participation aux frais de déplacement de ses membres à hauteur de 130€/personne
- Paris : le 30/09/2017 pour participer à l'étape du championnat de France de Street Golf et représenter Lyon Street Golf. L'association propose une participation aux frais de déplacement de ses membres à hauteur de 90€/personne

Les participations au frais de déplacement pour Prague le 16/09/2017 (130€) et Paris le 30/09/2017 (90€) sont approuvées par l'assemblée générale à l'unanimité (14 voix / 14 présents + représentés).

Pour les prochains déplacements, une communication sera transmise à l'ensemble des adhérents de l'association, en fixant une date butoir permettant d'évaluer la capacité de l'association à participer aux frais de déplacement.

7.5 Une bière Lyon Street Golf

Présenté par Florent PARIILLON et Pierre BONNAFOUS.

Pierre BONNAFOUS et Florent PARIILLON proposent de brasser de la bière au nom de l'association. La cuvée s'appellera « Coup Bonus ». Cette bière Lyon Street Golf permettra de créer du lien entre les adhérents à la fin des sessions de street golf, de promouvoir l'association et de faire des cadeaux à nos partenaires. L'association prendra à sa charge la fourniture et les consommables nécessaires à sa production. Il a été calculé que le cout de production d'une bouteille de bière de 33cl est de 1€. Il sera donc demandé aux membres de participer au frais de production à hauteur de 1€ par bouteille consommée. Il est bien rappelé que Lyon Street Golf n'a pas vocation à vendre de la bière. Absolument aucun bénéfice n'est attendu de cette activité.

Le prise en charge des frais pour la production d'une bière Lyon Street Golf est approuvée par l'assemblée générale à l'unanimité (14 voix / 14 présents + représentés).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Signature du président



Lyon Street-Golf
Assemblée Générale extraordinaire
Du 29/08/2017

Signature du secrétaire



8 Annexes

8.1 A1 – Feuille émargement : AGE

Feuille d'émargement
LYON LE 29/08/2017

Assemblée générale extraordinaire LYON STREET GOLF



NOM	PRENOM	SIGNATURE / mandaté par
Benaou	Swann	Florent PARPILLON
Gnatto	Christopher	Pierre Bonnafous
HAKIN	Severine	Pierre Bonnafous
Vial	Romain	Florent PARPILLON
Deves	Gaetan	Pierre Bonnafous
GUILLAUME	Arnaud	Florent PARPILLON
Nasain	lecher	Florent Parpillon Pierre Bonnafous
LE BAIL	Thibaut	Florent Parpillon
BUFFET du VAURE	Christophe	Florent Parpillon
GROSSET	Anthony	Florent Parpillon
LE TARUEC	Philippe	Florent Parpillon
BONNAFOUS	Pierre	Florent Parpillon
Papilla	Flaet	Florent Parpillon
ILHOTET	Nicolas	Florent Parpillon
ENSCA	Pauline	Flaet Papilla

-> retard
(arrivé après)
(les votes.)

→ Nombre Total des membres présents : 6 + 1 retard
→ Nombre Total des membres représentés : 14

La feuille d'émargement est certifiée exacte
par le président de séance.

A Lyon le 29/08/17

Flaet Papilla



Assemblée générale extraordinaire

Liste des adhérents

Le 29/08/2017
LYON STREET GOLF

	NOM	PRENOM	AG	Représenté par
1	Parpillon	florent	Présent	
2	Bonnafous	Pierre	Présent	
3	BUFFEL du VAURE	Christophe	Présent	
4	Grosset	Anthony	Présent	
5	Le Bail	Thibaut	Présent	
6	LE TARNEC	Philippe	Présent	
7	Ensch	Pauline	Représentée	Florent Parpillon
8	Benauw	Swann	Représentée	Florent Parpillon
9	Deves	Gaétan	Représenté	Pierre Bonnafous
10	Hakin	Severine	Représentée	Pierre Bonnafous
11	GUILLAUME	Arnaud	Représenté	Florent Parpillon
12	LECHERE	Maxime	Représenté	Pierre Bonnafous
13	Vial	Romain	Représenté	Florent Parpillon
14	Gnatto	Christopher	Représenté	Pierre Bonnafous
15	Mottet	Nicolas	En retard	
16	Agopome	Ludovic	Absent	
17	Girerd	Nicolas	Absent	
18	Aml	Brice	Absent	
19	FLAME	Laura	Absente	
20	BEL	Sylvain	Absent	
21	Sarrette	Hervé	Absent	
22	Joyen	Jean-eudes	Absent	
23	Dumont	Brice	Absent	
24	martine	bardin	Absente	



8.3 A3 - Lettre démission Président : Nicolas THIEBAUT

ENLEVEE A LA DEMANDE DE NICOLAS THIEBAUD lors de la diffusion



8.4 A4 – Lettre démission Trésorière : Patricia REVELON

ENLEVEE A LA DEMANDE DE NICOLAS THIEBAUD lors de la diffusion



8.5 A5 – Mail de démission Secrétaire : Pauline ENSCH

